



CONSULTATION SUR LE PROJET

Printemps 2025

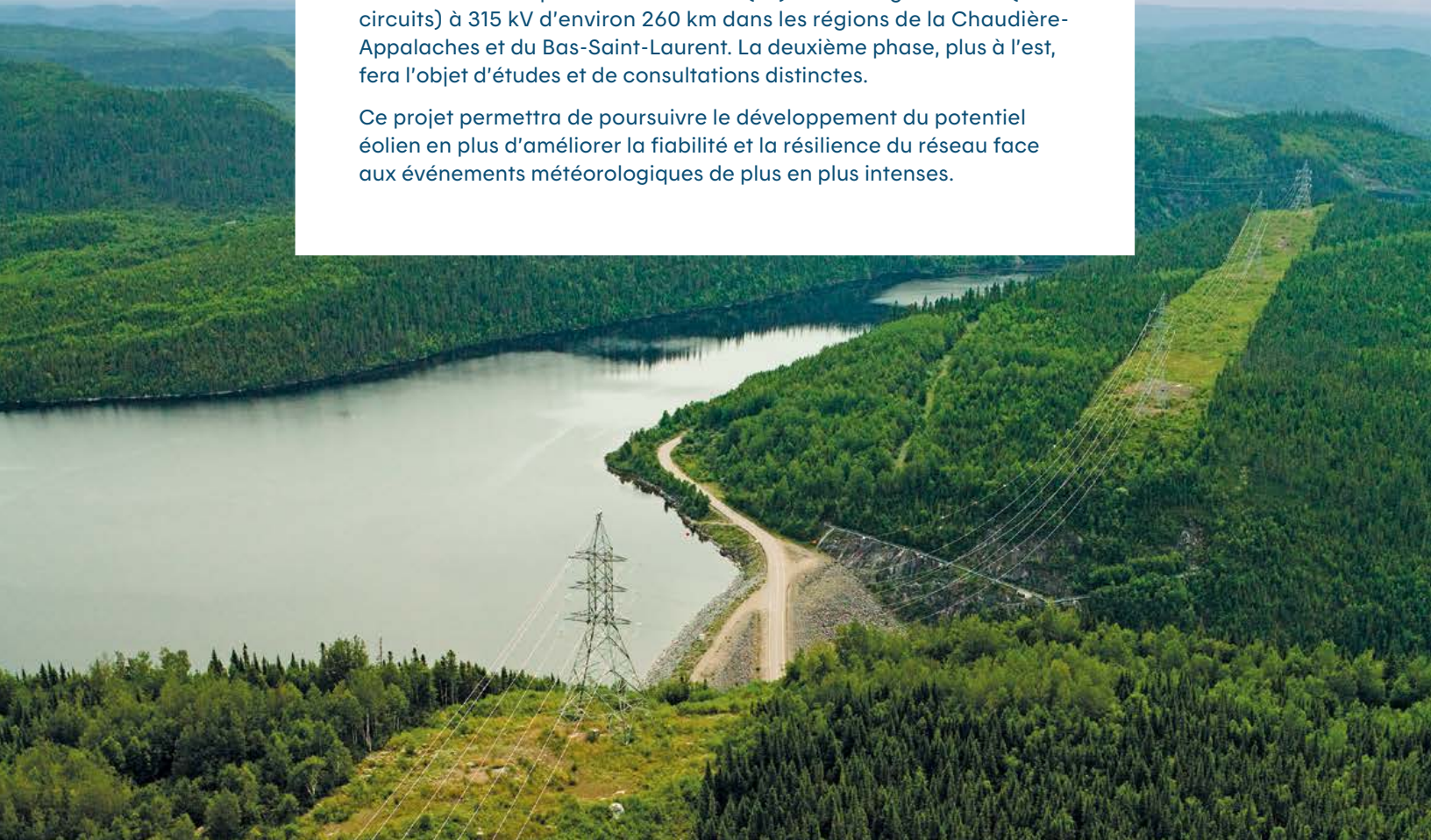
Axe Appalaches-Bas-Saint-Laurent (phase 1)

Poste et ligne à 315 kV

Projet en bref

Dans le cadre de l'évolution de son réseau de transport principal, Hydro-Québec prévoit l'ajout d'infrastructures sur trois grands axes stratégiques. Le présent projet s'inscrit dans l'axe Appalaches-Bas-Saint-Laurent et se déroulera en deux phases. La première vise la construction d'un poste à 315 kilovolts (kV) et d'une ligne biterne (deux circuits) à 315 kV d'environ 260 km dans les régions de la Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent. La deuxième phase, plus à l'est, fera l'objet d'études et de consultations distinctes.

Ce projet permettra de poursuivre le développement du potentiel éolien en plus d'améliorer la fiabilité et la résilience du réseau face aux événements météorologiques de plus en plus intenses.



LE PROJET ÉVOLUE

Au regard d'une analyse technique approfondie, la nouvelle ligne de transport entre le poste des Appalaches, situé à Saint-Adrien-d'Irlande, et le Bas-Saint-Laurent aura une tension de 315 kV plutôt que de 735 kV, comme il était initialement envisagé.



Compte tenu des infrastructures de transport d'électricité déjà présentes, une ligne à 315 kV offrira davantage de flexibilité pour l'intégration de la production régionale d'électricité, sans réduire la capacité de transport. Cette ligne permettrait par exemple de raccorder de futurs parcs éoliens ainsi que de soutenir l'évolution du réseau de transport régional en fonction des besoins.

À l'exception de la modification de tension de la ligne de transport et du poste électrique, les paramètres du projet dans l'axe Appalaches-Bas-Saint-Laurent demeurent inchangés.

Corridor à l'étude

D'une longueur approximative de 260 km, le corridor à l'étude traverse 9 MRC, 2 territoires non organisés, 42 municipalités ainsi que les territoires traditionnels de la Nation W8banaki et de la Première Nation Wolastoqiyik Wapsipekuk. La largeur du corridor varie entre 1 et 18 km selon les endroits.

L'emplacement de ce corridor maximise le potentiel d'utilisation des terres de tenure publique dans la MRC de Montmagny et vers l'est.

Il comprend notamment des périmètres d'urbanisation, des terres agricoles, des érablières, des cours d'eau, des zones de villégiature et une zone d'exploitation contrôlée (zec Chapais). Des inventaires détaillés sur le terrain permettront de prendre en considération ces éléments lors de l'élaboration des variantes de tracé.

Le corridor tient compte :

- du départ de la ligne au poste des Appalaches, situé à Saint-Adrien-d'Irlande ;
- du point privilégié pour la traversée de la rivière Chaudière, dans le secteur de Sainte-Marie ;
- de l'arrivée au nouveau poste, situé dans la MRC de Témiscouata.

Le corridor évite :

- les secteurs au relief accidenté et de plus haute altitude comme les monts du parc régional du Massif-du-Sud et le parc régional du Haut-Pays de Kamouraska ;
- en majeure partie les parcs régionaux du Massif-du-Sud et des Appalaches ;
- la partie de la vallée de la rivière Chaudière située entre Vallée-Jonction et Beauceville présentant une forte occupation et des intérêts paysagers ainsi qu'une large plaine inondable ;
- la majorité des aires protégées de grande superficie et des secteurs présentant une importante densité de milieux humides, notamment au sud de la route 204.



Poste des Appalaches

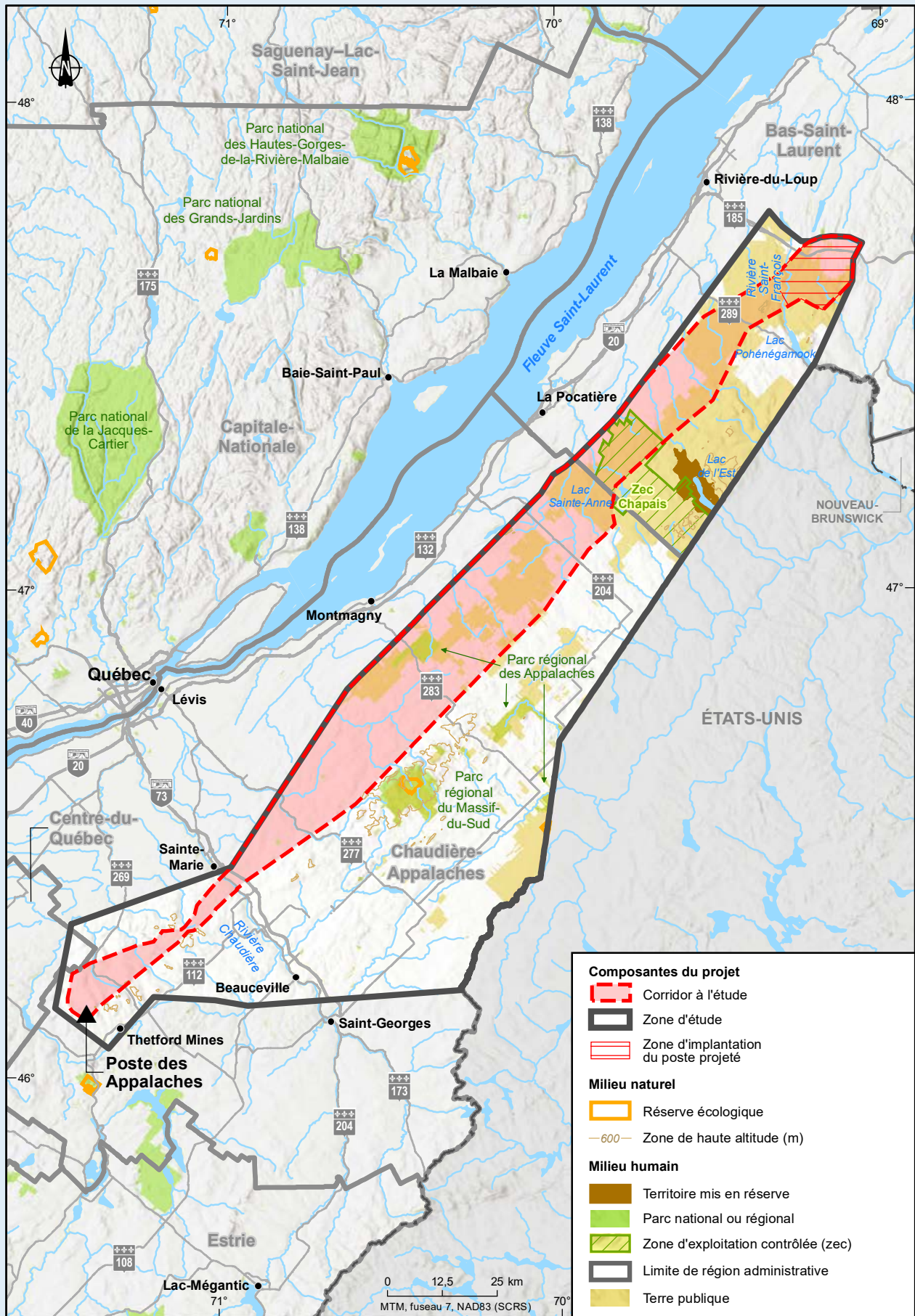
Poste projeté

Hydro-Québec mène également des études basées sur des critères de conception techniques et environnementaux afin de déterminer des emplacements potentiels pour le nouveau poste à 315 kV.

Le scénario privilégié vise l'implantation du poste près du réseau existant qui traverse les municipalités de Saint-Antonin et de Saint-Honoré-de-Témiscouata.

Caractéristiques

Le nouveau poste sera raccordé à des lignes existantes et à la ligne biterne à 315 kV projetée. Il est prévu d'y ajouter à terme de nouveaux départs de lignes à 315 kV qui permettraient d'intégrer la production de futurs parcs éoliens. Les dimensions du terrain nécessaire à l'implantation du poste sont d'environ 700 m sur 600 m.



Fichier: 7922_bu_cm_004_loc_250515.mxd

Ligne projetée

Depuis l'annonce du projet à l'automne 2024, Hydro-Québec a réalisé des analyses dans une vaste zone d'étude de plus de 9 000 km² en vue de déterminer un corridor offrant des espaces propices à la construction d'une ligne de transport. Elle a dressé un inventaire détaillé de la zone d'étude afin de recenser les éléments sensibles à prendre en compte dans la délimitation d'un corridor pour poursuivre les analyses.

Des rencontres avec les MRC, les municipalités, des représentantes et représentants des Premières Nations et plusieurs organismes régionaux ont également eu lieu. Elles ont permis à Hydro-Québec de mieux comprendre le milieu d'accueil, d'identifier les éléments valorisés et de cerner les préoccupations relatives au projet.

Dans les prochains mois, des variantes de tracé de la ligne projetée seront élaborées à l'intérieur du corridor retenu.

Principaux critères de localisation du corridor

Sur le plan technique

- Éviter les secteurs au relief accidenté et les zones à risque de givre.
- Éviter les zones inondables et les sols à faible capacité portante.
- S'éloigner des aéroports.
- Limiter le nombre de croisements de lignes de transport existantes.

Sur le plan de l'environnement et du paysage

- Éviter ou contourner les aires protégées et les habitats fauniques bénéficiant d'une protection légale.
- S'éloigner le plus possible des milieux habités et des secteurs de villégiature et offrant des activités de récréotourisme, tels que les parcs régionaux et les pourvoiries, ainsi que de leur enveloppe visuelle.
- Éviter le plus possible les secteurs présentant une densité importante d'éraiblières et de milieux humides.
- Maximiser les possibilités d'emprunter des terres de tenure publique.



Participation du public : la démarche se poursuit

Afin de réaliser le meilleur projet des points de vue environnemental, social, technique et économique, Hydro-Québec déploie une démarche de participation et de consultation du public dès le début des études d'avant-projet. Cette approche est privilégiée dans tous les projets. Elle vise à faire connaître le projet, à établir et à maintenir des liens de collaboration avec le milieu d'accueil et à recueillir les avis et commentaires des publics concernés afin d'adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.



PHASE 1

Calendrier de réalisation

**Études techniques,
démarche environnementale
et consultation du public**
2024-2027

Autorisations gouvernementales
2027-2029

Déboisement et construction
2029-2034

Mise en service
2034

Pour plus d'information

Ligne Info-projets : 1 866 388-1978

Ariane Doucet-Michaud
Conseillère - Affaires régionales
affairesregionales@hydroquebec.com

Katerine Desforges
Conseillère - Relations avec
les Premières Nations et les Inuit
desforges.katerine@hydroquebec.com



Nous vous invitons à consulter
la vitrine de projet :

www.hydroquebec.com/projets/renforcement735kv